



Projet d'une base nautique sur le réservoir de Panthier

>> Programme - septembre 2002





Le Centre de voile de Panthier en Auxois (CVPA) souhaite avec ce dossier, positionner le développement de son activité dans le cadre de la construction d'une nouvelle base nautique, en partenariat avec les organismes locaux : Communauté de communes de l'Auxois Sud (maître d'ouvrage sur le projet), le Pays de l'Auxois (ADA), et l'Office de tourisme de Pouilly-en-Auxois, ainsi que la Ligue de Bourgogne de voile dans son programme de développement 2001-2005. Ce projet s'inscrit dans une démarche territoriale de développement local. Il s'articule autour d'une démarche qualité et implique la mise en œuvre de moyens afin d'avoir une structuration effective à l'échéance de la construction (2004).

Ainsi, depuis 2001, sur ses moyens financiers propres, le CVPA s'est engagé : embauche et formation d'un permanent à temps plein, partenariat avec la Communauté de communes de l'Auxois Sud (changement de nom du club), mobilisation d'une véritable équipe d'encadrement, augmentation de l'activité et du nombre de licenciés...



1. Historique et contexte :

Le C.V.D, cercle de voile de Dijon, est né en 1964. Le bâtiment (100m²) fut construit à la même époque par ses premiers membres. Un parc à bateaux (500m²) ainsi que 3 garages de rangement entourent le club house. Aujourd'hui le bâtiment et ses rajouts ne répondent pas aux exigences du club : normes sanitaires et de sécurité, vétusté, exigüité, intégration dans l'environnement... n'autorisent pas un accueil adapté avec un minimum de confort nécessaire.

>> Le site

Le lac de Panthier se situe dans l'Auxois, en Côte-d'Or, dans la région Bourgogne. Propriété de Voies Navigables de France, il fait partie d'un des 5 réservoirs qui alimentent le canal de Bourgogne. **A noter : Actuellement un niveau d'eau minimum pour la navigation n'est plus assuré dès le mois de septembre.**

>> Intérêt géographique

Le lac de Panthier est sur l'axe du canal. Il est situé à 6 km de la sortie d'autoroute de Pouilly-en-Auxois (A6 et A38) qui est un carrefour régional et un cœur touristique Européen. Il est entouré de 3 communautés de communes (Pouilly; Arnay; Somberron). Son cadre naturel d'une incontestable beauté offre une tranquillité d'activité remarquable.



C'est sans conteste, un lieu à enjeu touristique.

Aujourd'hui

2. Le CVPA - la base nautique aujourd'hui, au quotidien :

>> 2.1 La politique toute l'année : loisirs & sport

loisirs

• Notre situation, dans un cadre naturel exceptionnel, au cœur de l'Auxois, nous amène à répondre à une forte demande, au niveau touristique l'été et au niveau local toute l'année. Avec une activité existante qu'il convient de restructurer et d'améliorer, une équipe consciente des enjeux et souhaitant **devenir un véritable acteur de l'animation sur son secteur**, le CVPA a tous les atouts pour mener à bien ce projet. Celui-ci devra être un élément de qualité de vie pour les habitants. Il sera structurant pour les villages environnants. D'autre part, le lac de Panthier est un site touristique très fréquenté l'été. Le camping **** situé à côté du club (200 emplacements) accueille 80% d'étrangers friands d'activités sportives...

sport

• D'une superficie de 120 hectares, le lac de Panthier est le 2^e plan d'eau de Bourgogne. Cette surface permet d'organiser des rencontres que les autres plans d'eaux côte-d'oriens ne peuvent offrir par leur taille. Cela permet d'accueillir une cible privilégiée de pratiquants et leurs accompagnants.



>> 2.2 Le projet du CVPA

Il s'articule autour d'une démarche qualité et prend la forme de 3 challenges :

- Dynamiser l'animation
- S'ouvrir sur l'extérieur
- Promouvoir le centre de voile

3 challenges

Nos objectifs

>> Nos objectifs :

- 1- Mettre en place un encadrement compétent et ouvrir la base nautique toute l'année
- 2- Acquérir une flotte homogène permettant une activité libre ou encadrée, et sécurisée sur des supports ouverts, axés sur la famille
- 3- Moderniser et orienter la communication

Les outils à mettre en œuvre :

- 1
 - Un cadre permanent qualifié (formations valence nautique du Brevet professionnel, environnement)
 - Formation d'un encadrement (monitorat fédéral)
 - Une équipe dirigeante compétente avec maintien de la parité dans les postes déterminants (formations des bénévoles à l'encadrement, la comptabilité-gestion...)
 - La prise en charge des jeunes enfants pour favoriser la pratique de toute la famille
 - L'accueil des groupes ; publics ciblés : scolaires, centres sociaux et aérés, entreprises, tours operators.

- 2
 - Un équipement nautique mis à niveau et adapté à nos objectifs
 - Matériel adapté à l'accueil des enfants en bas âge (jeux - salle d'éveil)

- 3
 - Un plan de communication auprès :
 - des familles locales potentielles
 - de la cible touristique, avec la mise en place de partenariats locaux et la promotion vers le tourisme de la Communauté de communes de l'Auxois Sud
 - des comités d'entreprises de l'Auxois
 - de tous types de structures susceptibles d'être intéressées par une activité encadrée (contacts avec les CAF, les centres aérés, participation aux contrats éducatifs locaux, contrats temps libre...)



>> 2.3 Les activités en 2002

• Ecole de sport :

- > Entraînements les mercredis et samedis après-midi (jeunes et adultes).

Accueil les dimanches.

- > Organisation et participation aux Challenges
- > Mise en place d'équipes : optimist et Planche à Voile (PaV).
- > Organisation de manifestations.

65 journées en 2002
Groupes de 20 personnes

• Loisir : école de voile

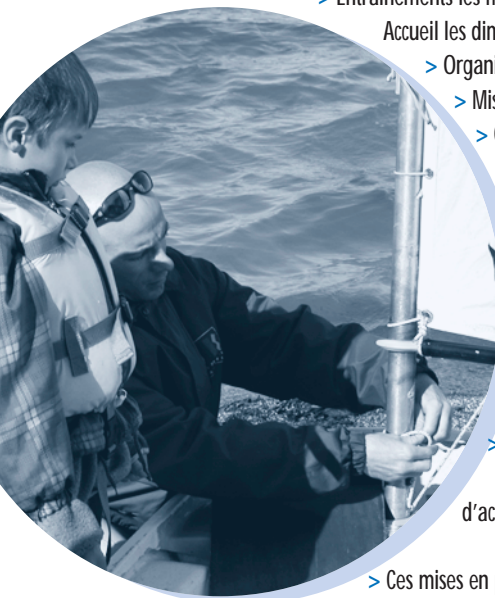
- > Ouverture du club les mercredis, samedis et dimanches et tous les jours en pleine saison
- > Accueil des groupes dès avril (centres sociaux), stages été, les écoles dès septembre
- > Location de supports : PaV, catamarans, dériveurs, canoës, pedalos

140 journées en 2002
1680 jours-stagiaire en 2002

- > Mise en place d'un accueil des enfants en bas âge :

Afin de favoriser la pratique de la voile auprès des parents, le CVPA souhaite mettre en place un espace d'accueil organisé bénévolement et équipé du matériel éducatif nécessaire : jouets, livres, jeux d'extérieurs...

- > Ces mises en place ont fait l'objet d'éditions de supports de communication spécifiques, valorisant l'accueil au CVPA.





>> 2.3 L'équipe d'encadrement

- Le bureau est composé de 8 membres actifs, répartis en commissions de travail. Ils font appel aux compétences des autres membres du club, et travaillent en complémentarité avec le permanent.
- Le CVPA s'assurera de mettre en place un programme de formations adaptées à l'équipe d'encadrement, et aux parents bénévoles impliqués dans la vie du club, notamment pour l'animation et l'accueil des enfants en bas âge.
- Une plaquette de présentation est réalisée et distribuée en 3000 exemplaires sur la région. Un espace convivial est organisé au sein des bâtiments, un journal interne régulier est distribué aux adhérents (internet). 3 festivités sont traditionnellement organisées pour réunir l'ensemble des adhérents.

>> 2.4 L'équipement

L'équipement

- Le CVPA est équipé de matériel qu'il convient d'entretenir, voire de remettre à niveau :
7 optimist - 2 new cat F1 - 2 hobie cat 16 - 7 PAV - 2 laser - 2 vauriens - 1 KID (dériveur double) - Un 445 (dériveur double) - 8 kayaks - 2 pédalos - 2 bateaux de sécurités - des gilets de sauvetage, bouées, remorques...

>> Les investissements en matériels :

2002

en 2002 :

- Achat de trois 420 : bateau idéal pour débiter la voile simplement, dans des conditions sécurisantes et conviviales. Ce support permet de pratiquer en double.
- Achat de 10 optimist pour compléter la flotte existante et permettre aux jeunes (groupes et enfants des familles) la découverte de la voile.
- Achat d'une flotte de 10 planches à voile : c'est le support adapté pour la pratique individuelle. Il permet de répondre aux principales demandes en location.
- Remise en état d'un support collectif : familles, groupes et enfants, le Vaurien.

2003

en 2003 :

- Achat de 4 nouveaux optimist.
- Achat d'un quatrième 420 : complément de la flotte selon les mêmes objectifs
- Achat d'un nouveau support collectif dédié à la famille, aux groupes de jeunes enfants.

2004

en 2004 :

- Achat d'une nouvelle flotte afin de proposer un nouveau support attractif : le catamaran
- Achat de 4 nouvelles planches à voile.

Pour garantir l'augmentation progressive de l'activité et la démarche qualité, la Communauté de communes de l'Auxois Sud nous soutient dans l'investissement en matériel en faisant l'acquisition d'une partie de l'équipement nécessaire au club. Cet investissement prévu sur 3 ans sera complété par des achats du CVPA (notamment les bateaux destinés à une pratique sportive, en compétition).

Cet équipement est amorti, il sera renouvelé par l'activité, dans le cadre d'un fonctionnement financier équilibré.

- >> (Voir prévisionnels d'investissements matériel - part Communauté de communes de l'Auxois Sud, en annexe).

3. Construction d'une base nautique

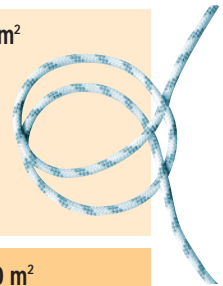
3• La construction d'une base nautique

Des expériences similaires au niveau national et régional nous servent de base de réflexion. Nous nous sommes inspirés des documents de la Fédération française de voile, et de l'étude de marché réalisée par l'IUT GEA de Dijon en mars 2002 ; nous avons visité d'autres bases et consultés deux bureaux d'architectes.

>> 3.1 Le cahier des charges *(en italique : ce qui est optionnel)*

bureaux

Locaux administratifs : Direction Secrétariat Comptabilité Accueil	<ul style="list-style-type: none"> • 2 bureaux • <i>espace réunion de 4 personnes</i> • espace harchivage • vue sur hangars, plan d'eau, parking à bateau • accès & ouverture sur hall d'accueil 	35 m ²
Locaux club	<ul style="list-style-type: none"> . Pièce pour les adhérents, séparée de l'activité stages . Espace convivial, pause restauration rapide, terrasse . possibilité d'ouverture sur la salle polyvalente 	20 m ²
Salle Polyvalente : Accueil Cours Réunions	<ul style="list-style-type: none"> • pièce polyvalente : <ul style="list-style-type: none"> . salle de rencontre, réunion, remise des prix . pouvant accueillir 50 personnes . salle de cours (aménagement tables & chaises "école") . <i>possibilité de projection vidéo</i> . possibilité de séparation en 2 pièces . vue panoramique sur le lac . accès à une terrasse . prises pour ordinateurs portables (internet) 	60 m ² divisible en 2
Salle moniteurs	<ul style="list-style-type: none"> . pouvant recevoir jusqu'à 3 moniteurs . coin vestiaire pour chacun . 1 douche, 1 lavabo . possibilité coin séchage . communication avec accueil et bureau direction . <i>vue sur plan d'eau</i> 	15 m ²
Sous-total 1	Locaux administratifs & accueil 920 000 FHT	130 m ² 140 300 €HT



Vestiaires stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> . 2 vestiaires (hommes - femmes) recevant chacun 20 personnes . 1 douche commune (6) par vestiaire . 1 WC par vestiaire . 1 lavabo par vestiaire . Bancs larges avec étagères et caillebotis au sol. . Nombreuses patères . Pièce chauffée et aérée permettant le séchage 	40 m ²
Sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> . Prévoir 1 WC près salle polyvalente . 1 WC handicapé 	30m ²
Sous-total 2	Vestiaires 560 000 FHT	70 m ² 85 400 €HT

Vestiaires

Salle de séchage	<ul style="list-style-type: none"> . <i>pièce chauffée et aérée pour vêtements et gilets de sauvetage</i> . nombreux rangements (brassières, combinaisons, cirés, chaussons...) . <i>comptoir pour distribution</i> 	
-------------------------	--	--

Recommandation

Ces espaces doivent pouvoir être nettoyés et maintenus facilement (matériaux - pentes - larges évacuations - regards...)

Sous-total 1+2	+ espaces de circulation (20% : 40 m ²)	240 m ²
	1 680 000 FHT	256 200 €HT

hangars & divers

Hangars et locaux divers		
Hangars et annexes :	. hivernage de tout le matériel par empilement	110 m ²
Hangar à bateaux	PAV : 20 m ² Optimist : 40 m ² Bateaux sécu : 15 m ² Catamarans : 25 m ² Dériveurs double : 10 m ² Canoës Kayaks Voiles grées ou non . stockage en pleine saison des petites flottilles et bateaux de sécurité . largeur entrée mini 3 m. Hauteur maxi / intégration au paysage . bonne ventilation : reçoit du matériel mouillé	
Réserve carburant	. local indépendant pour 6 nourrices et bidons à carburant . proche hangar	5 m ²
Atelier d'entretien	. utilisable toute l'année (saison hivernale : grosses réparations)	20 m ²
Magasin	. en communication avec le hangar	
Rangement des moteurs	. longueur mini 6 m. Largeur porte : mini 3 m. . aménagement pour le travail du polyester, résine, peinture (ventilation, extracteur d'air, chauffage...)	
Voilerie	. permettre la réparation des voiles . en communication avec le hangar à bateaux	15 m ²
Magasin d'armement	. stockage des safrans, dérives, barres, gilets de sauvetage, écoute, lattes, pagaies, mouillages... . en communication avec la voilerie et le hangar . équipé de rangements adéquats : étriers... . bonne ventilation : reçoit du matériel mouillé	15 m ²
Atelier de rangement	. pouvant recevoir tondeuse, outils de jardin... et karcher . indépendant	10 m ²

Recommandation

- . Ces espaces doivent pouvoir être nettoyés et maintenus facilement (matériaux - pentes - larges évacuations - regards...)
- . Ils devront faire face au plan d'eau

Sous-total 3	Hangars et annexes	175 m ²
	875 000 FHT	134 000 €HT

Sous-total 1+2+3	Bâtiments	415 m ²
	2 600 000 FHT	390 000 €HT

Frais annexes :	Honoraires architectes et bureau d'études	640 000 FHT	97 500 €HT
± 25 %	Lever de géomètre Sondage sol Coordinateur de sécurité Assurance dommage ouvrage Frais d'appel d'offres...		

TOTAL bâtiments	3 200 000 FHT	415 m²	487 500 €HT
------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------

frais

extérieurs

Aménagements extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> . signalisation . clôture du terrain, discrète et sécurisante . éclairage . large portique d'entrée (5m) 		
Aire de mise à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> . un ponton amovible . une descente principale en béton de 12 m de large (croisement de 2 bateaux) jusqu'au niveau d'eau minimum (non glissante non agressive et en pente douce) . des rangements (râteliers) pour 20 optimist, 20 PAV, 3 pédalos, 10 canoës . des rangements à casiers fermés pour les funboarders . 1 douche extérieure . 1 bac à réserve d'eau pour rinçage des combinaisons, gilets... . des systèmes de nettoyage à différents endroits pour laver les bateaux 		
Parking à bateaux	<ul style="list-style-type: none"> . proche du lieu de mise à l'eau et des hangars . communication avec la voirie par 1 ou plusieurs accès . reçoit les bateaux du club et ceux des adhérents : environ 70 bateaux . possibilité de déposer les remorques à proximité 		
Aire de jeu	<ul style="list-style-type: none"> . à destination des très jeunes enfants et polyvalent 		
Sous-total 4	Aménagements extérieurs	1 800 000 FHT	275 000 €HT

Infirmierie	<ul style="list-style-type: none"> . 3 personnes maximum . accès à la voirie pour les secours 		10 m ²
Poste de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> . intégré à la base nautique ou indépendant . proche plage, face au plan d'eau . pour 2 moniteurs MNS . recevant le matériel de réanimation et une ligne téléphonique . 1 mat de signalisation 		10 m ²
Sous-total 5	Infirmierie & poste de surveillance	160 000 FHT	20 m ² 24 400 €HT

SECOURS

(totaux

TOTAL	Bâtiments + EXTERIEURS	5 200 000 FHT	786 900 €HT
--------------	-------------------------------	---------------	-------------

>> 3.2 Un atout pour le développement local



• Une base évolutive

Souhaitant pouvoir exercer son rôle de **pôle dynamique en terme d'activité de loisirs**, le programme du CVPA prévoit d'être enrichi à moyen terme par l'accueil de nouveaux publics et par l'organisation de nouvelles activités. Cette expansion doit être prise en compte dès l'élaboration des bâtiments, qui devront pouvoir s'adapter et s'agrandir en conséquence.

Nous souhaitons proposer rapidement une large gamme de produits "nautisme" et "nature" : canoë-kayak, aviron, VTT, pêche, randonnées, courses d'orientation, escalade, parapente...



Des formations en environnement de l'équipe sont prévues afin de permettre la découverte du milieu naturel. Ces produits seraient proposés :

- pour la cible locale (scolaires, centres sociaux...);
- pour la cible touristique lors de semaines découvertes à thème.

Nous menons actuellement une réflexion avec le Camping, afin de mettre en place :

- des moniteurs spécialisés pour l'accueil des clients (parlant l'anglais...)
- l'offre de semaines à thème multi-activités sportives combinées à des visites : sites, gastronomie, dégustation...
- l'offre de semaines ciblées : activité nautique pour les enfants, programme de visites pour les parents.

Notre souhait est de pouvoir coordonner ces propositions avec l'existant :

- en terme d'hébergements et de restauration,
- en terme d'activités proposées (circuits découvertes, voie verte, randonnées, événements...)

• **L'analyse générale du site** de Panthier, avec intégration de l'ensemble des activités et de leur influence sur la fréquentation du lieu (camping, vélo route, voile, pêche, activités nautiques, tourisme...) est une problématique globale pour lequel le CVPA souhaite s'impliquer. Cette construction doit participer au développement du site, sans que les contraintes deviennent un frein à l'activité. Nous réaliserons un projet qui s'adapte à l'évolution et aux contraintes engendrées (routes, parking...)

• **L'intégration du projet à son environnement** (cadre paysager exceptionnel) est un préalable que nous souhaitons respecter : elle doit nous permettre de renforcer notre positionnement et nos valeurs. Les propositions de construction intégreront **pleinement** les dimensions paysagères, culturelles et architecturales dans le type de bâti proposé mais aussi des travaux d'aménagement du pourtour immédiat du nouveau bâtiment.

Il est entendu que la destruction des bâtiments actuel est un préalable à toute opération.

• **Le CVPA assistera les porteurs du projet** dans le choix des techniques de construction à mettre en œuvre. Il établira un coût prévisionnel suffisamment précis pour orienter les décisions.

>> Etudes

• Etudes :

Le projet nécessite 2 types d'analyses :

- Une étude de marché.

Elle a été réalisée par l'IUT. Le cahier des charges et le prévisionnel d'activité tiennent compte de ces résultats.

- Une étude restreinte abordant les aspects paysagers, environnementaux, ainsi que l'implantation "technique" : nature des sols... Voir en annexe les points nécessaires, mais suffisants, auxquels doivent répondre cette étude.

• Nos avancées

- Le CVPA s'est engagé moralement et financièrement de façon déterminante dans la démarche de développement de l'activité dès 2001, par l'emploi d'un chef de base en contrat "emploi jeune" (septembre 2001).

- Le bureau est à l'initiative des démarches de présentation du dossier et de recherches de financements, auprès de toutes les instances concernées (touristiques, sportives...)

- Nous nous efforçons d'être reconnu sur le plan local et nous poursuivons notre positionnement à l'échelle du pays : contacts avec les Offices du tourisme, les Syndicats d'initiative, les mairies, les hébergements, les structures d'accueil (CAF, participation aux contrats éducatifs locaux, contrats temps libre, Gîtes de France, comités d'entreprises, associations sportives locales...)



>> Prévisionnel d'investissement en matériel

>> ETUDE D'IMPLANTATION

Proposition de cahier des charges

• CONTEXTE

Préambule

La Communauté de Communes de l'Auxois Sud vient d'engager en partenariat avec le Centre de voile de Panthier en Auxois (CVPA) une réflexion sur la création d'une base nautique sur le site existant du lac de Panthier.

Le projet à vocation notamment de permettre la pratique de la voile, mais également à participer au développement local : pratique sportive (cible régionale), pratique de loisir (cible local et touristique, scolaire).

Objet de l'étude

Les porteurs de projet souhaitent avant d'engager la programmation des opérations, réaliser une étude visant à apporter les solutions techniques et juridiques aux contraintes d'implantation de cet équipement.

Périmètre de l'étude

L'étude couvrira la zone de superposition de gestion par la communauté de communes de l'Auxois Sud et le site potentiel d'implantation dans le bois DE VOGÛE.

L'étude établira l'état initial et vérifiera la cohérence du projet sur le plan des milieux naturels et des paysages, à l'échelle du site du réservoir de Panthier.

Encadrement de l'étude

L'étude sera effectuée sous le contrôle d'un Comité de Pilotage composée de la Communauté de Communes de l'Auxois Sud, des maires concernés, de VNF, de la DDE, du CVPA, du Conseil Régional, du Conseil Général et de la DIREN.

• DESCRIPTIF DE LA MISSION

Analyse de l'état initial

Il est entendu que la déconstruction des bâtiments actuels est un préalable à toute opération.

L'impact de la construction actuelle sera évalué.

- inventaire des dispositifs législatifs et réglementaires qui régissent ce type de travaux , afin de vérifier toutes les contraintes concernant :

- la loi de protection des sites du 02.05.1930
- la loi sur la protection de la nature du 10.07.1976
- la loi pêche du 23.01.1993
- la loi sur l'eau du 03.01.1992
- la loi paysages du 08.01.1993
- la loi Barnier 02.02.1995 (renforcement sur la protection de l'environnement)
- la loi solidarité renouvellement urbain dite loi Gayssot du 13.12.2000
- plus généralement au regard du code de l'urbanisme et du code rural

Approche géotechnique

Une première approche bibliographique permettra d'appréhender les risques naturels liés à l'existence des terrains à remblais datant de la construction du réservoir.

Mesures prélèvements, investigations approfondies de terrain, sol.

Analyse pédologique :

Profil pédologique, zone de battance, tarière 1.50 m, aptitude du sol en matière d'assainissement autonome.

Evaluation des premières contraintes ou préconisations liées à l'implantation d'un bâtiment.

Approche hydrologique :

Situation actuelle et fonctionnement des vannages (VNF).

Qualité des eaux, degré de pollution, eutrophisation, caractéristiques biotiques et physico-chimiques, qualité piscicole...

Le bureau d'étude apportera les prescriptions particulières concernant le système de traitement des eaux usées.

Analyse faunistique et floristique :

L'étude s'appuiera sur la bibliographie existante. Elle évaluera la valeur patrimoniale du site. Elle fera l'inventaire des unités paysagères avec une identification des différents points de vue (appui photographique).

La zone de prospection sera élargie au pourtour du réservoir ce qui fournira les éléments de base pour un éventuel parcours de découverte " nature ".

Implantation et infrastructure :

En complément des premières investigations réalisées par la communauté de communes, le chargé d'étude s'assurera de la compatibilité du projet avec les documents de planification (PLU et autres documents d'urbanisme)

Desserte du site :

Définir les premiers impératifs liés à la desserte exclusivement rattachée à l'activité du CVPA, et replacés dans un contexte plus global d'une croissance de la fréquentation du site. Inventorier le réseau de voiries (voies communales, chemins ruraux d'exploitation, sentiers...), en prévision de l'amélioration de la desserte et du stationnement sur l'ensemble du site : définition des solutions envisagées.

Echéancier de réalisation

L'étude comprendra une concertation régulière avec le comité de Pilotage : 2 réunions sont à programmer : une au lancement et une à la restitution.

- Commande de l'étude : novembre 2002

- Rapport final : début mars 2003.

Présentation de l'étude

5 documents comprenant :

- un plan à échelle 1/1000e

- un plan à échelle 1/5000e

- l'étude proprement dite

- un résumé non technique destiné aux différentes demandes d'autorisation, notamment en matière de protection des milieux naturels et du paysage.

>> Bilan de la saison été 2002

Malgré un niveau d'eau très faible, la plage fermée au mois d'août et des conditions météo peu favorable, le bilan de la saison s'avère prometteur pour les prochaines années :

ECOLE DE VOILE (EDV) :

- Ouverture du club tous les jours
- Accueil des groupes (centres sociaux et aérés...), stages d'été
- Location : planches à voile, catamarans, dériveurs, canoë (convention avec le camping), pédalo.
- Stages d'individuels
- Accueil lors des journées PO et fête du nautisme
- Comités d'entreprise

Pour la saison (15 juin - 31 août), c'est au total :

- 1910 heures pour 112 demi-journées d'encadrement voile
- 790 séquences-stagiaire (790 x 1 enfant, 1 demi-journée)
- Une moyenne de 7,1 personnes par demi-journée d'encadrement
- 246 titres fédéraux distribués (116 licences + 130 baptêmes)

ECOLE DE SPORT (EDS) :

- Entraînements les mercredis et samedis (jeunes et adultes)
- Accueil les autres jours de la semaine
- Organisation et participation aux Challenges départementaux
- Mise en place d'équipes : optimist, planche à voile, 420
- Organisation de manifestations, vie de club

Pour 2002, c'est, à la date d'aujourd'hui :

- plus de 100 adhérents au club,
- 25 enfants inscrits en Ecole de sport
- Avec une participation en moyenne de 12 enfants / entraînement
- 3 stages EDS organisés cet été
- Des séances prévues sur l'eau jusqu'au 19 octobre (avec déplacements sur des plans d'eau extérieurs), des cours théoriques et sorties sportives (piscine, patinoire, ski...) prévues pour l'hiver.